



Interview Thierry GREGOIRE, hôtelier et Président des saisonniers de l'UMIH

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours Mr Grégoire ?

Je me suis engagé à l'UMIH il y a plus de 10 ans pour défendre les intérêts des professionnels indépendants. Au niveau départemental avec l'UMIH Mer et terre d'Opale (62), au niveau régional avec l'UMIH Nord-Pas-de-Calais, mais également au plan national. En effet, dès 2002, j'ai été nommé délégué national aux professions hôtelières saisonnières à l'UMIH Nationale, avant d'être élu en 2009 Président UMIH Saisonniers, la branche des entreprises saisonnières de l'UMIH. Nous défendons au quotidien les entreprises saisonnières et nous appelons à une meilleure reconnaissance nationale et européenne de leurs spécificités et de leurs salariés. Etre une entreprise saisonnière ce n'est pas un choix mais une réalité de territoire. UMIH Saisonniers est une force de propositions et d'innovations sur tous les sujets de la branche ainsi que sur les sujets transversaux du secteur.

Quels sont les besoins des hôteliers-restaurateurs en [recrutement de saisonniers](#) sur une année ?

En France, on compte 1 million de salariés saisonniers. Notre secteur recrute en moyenne 400 000 salariés saisonniers sur une année, que ce soit des saisonniers non professionnels, des saisonniers sédentaires ou des saisonniers mobiles : 300 000 en été et 100 000 en hiver. Les saisonniers dits « jobs d'été », représentent 50% des travailleurs saisonniers, les pluriactifs locaux et les saisonniers mobiles 25% chacun. Nous faisons face à une demande forte et nous avons besoin de travailleurs saisonniers professionnels et qualifiés.

A quelle période commence les recrutements pour la saison d'été et pour la saison d'hiver ?

Pour la saison estivale, les recrutements commencent en début d'année, à partir du mois de février. Quant à la saison d'hiver, ils commencent dès la fin de la période estivale, à partir de fin septembre. Pour chercher un emploi en tant que saisonnier, en plus des méthodes classiques de recherche d'emploi, des sites internet dédiés au secteur ont été mis en place, ainsi que de nombreux forums saisonniers. Ces forums se multiplient, de plus en plus, dans toute la France pour présenter aux demandeurs d'emploi l'ensemble des postes saisonniers à pourvoir sur un bassin d'emploi.

Quels sont les différents profils de candidat recherchés par les exploitants ?

Aussi divers que variés, en fonction des types de poste. Mais pour répondre à l'ensemble de la demande nous avons besoin de travailleurs qualifiés. C'est pourquoi, nous avons mis en place, avec l'ensemble des acteurs et notre OPCA, le FAFIH, la sécurisation des parcours professionnels saisonniers (SPPS) afin de faciliter la formation des saisonniers pendant l'intersaison. Cela participe à une plus grande reconnaissance de l'emploi saisonnier.

L'emploi saisonnier concerne aussi d'autres secteurs du tourisme, des commerces, les équipements sportifs par exemple etc...comment travaillez-vous ensemble sur vos problématiques communes ?

Avec l'ensemble des secteurs qui ont recours à l'emploi saisonnier, nous travaillons ensemble sur les besoins en travailleurs saisonniers ville par ville, station par station, bassin d'emploi par bassin d'emploi, avec notamment la mise en place de plateformes internet dédiées à l'emploi saisonnier, ou des initiatives comme la Maison des saisonniers. Toutes ces initiatives communes ont un objectif commun : apporter des réponses spécifiques et territoriales à la problématique de la saisonnalité.

Projet de fin du zonage des vacances scolaires, champs d'éoliennes sur le littoral, logement des saisonniers, vous menez de nombreuses batailles pour défendre l'économie touristique et ses enjeux en termes d'emplois. Quelles actions pédagogiques menez-vous auprès des gouvernants pour les sensibiliser sur tous ces risques ?

A l'UMIH, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'économie touristique et nous sensibilisons les pouvoirs publics sur les problématiques liées à notre secteur et sur les conséquences en termes d'emplois, d'activité économique d'une région et d'aménagement du territoire. Sur la question cruciale des rythmes scolaires, nous avons alerté le ministère de l'éducation nationale dès 2007. Nous avons ainsi pu participer et représenter l'industrie touristique à la concertation lancée par Luc CHATEL en 2009, et celle lancée par Vincent PEILLON en juillet dernier. D'ailleurs, si, au début nous avons reçu quelques critiques, notamment de la part des associations des parents d'élèves qui opposaient industrie touristique et intérêt de l'enfant, nous avons fait comprendre nos revendications et propositions. Aujourd'hui nous sommes d'ailleurs consultés sur ce sujet et entendus. Il reste à mener à bien par le ministre la réforme complète.

Nous sommes en début d'année, que pouvons-nous vous souhaiter pour 2013 Monsieur Grégoire ?

Que nous soyons entendus dans nos revendications pour que nos spécificités saisonnières soient reconnues et qu'enfin les pouvoirs publics comprennent que la précarité se situe des deux côtés : tant du côté des salariés que des entreprises.

[© Urgent Saisonnier 2012](#) | [Mentions légales](#) | [Conditions générales](#) | [Qui sommes nous ?](#)